

Toutes les normes électriques sont disponibles auprès de l'UTE (Union Technique de l'Electricité)

- **NF C 15-100** : norme générale sur les installations électriques à basse tension

Cette norme traite de la conception, de la réalisation, de la vérification et de l'entretien des installations électriques alimentées sous une tension au plus égale à 1 000 V en courant alternatif et à 1 500 V en courant continu.

- **NF EN 50107 (C 15-150-2)** : norme dite "enseignes haute tension"  
Règles et méthodes d'installation applicables aux enseignes et aux tubes lumineux à décharge fonctionnant à une tension de sortie à vide assignée supérieure à 1 000 V mais ne dépassant pas 10 000 V.
- **NF C 15-150-1** : norme dite "enseignes basse tension"  
Prescriptions relatives aux enseignes à basse tension et à l'alimentation en basse tension des enseignes à haute tension (dites à tube néon)
- **NF EN 50143 (C 32-500)** : "câbles pour la haute tension"  
caractéristiques et essais applicables aux câbles pour installations d'enseignes lumineuses et de tubes à décharge fonctionnant avec une tension à vide supérieure à 1 kV mais ne dépassant pas 10 kV.
- **NF EN 61050 (C 71-221)** : "transformateur néon"  
Prescriptions générales et prescriptions de sécurité applicables aux transformateurs pour les lampes tubulaires à décharge, utilisés sur une alimentation alternative jusqu'à 1 000 V et ayant une tension secondaire à vide supérieure à 1 000 V mais ne dépassant pas 10 000 V, destinés aux enseignes publicitaires électriques et usages similaires.
  - Amendement 1 : précise les prescriptions

relatives à certains pays

- **NF EN 55015 (C 91-015)** : "perturbations dues aux appareils électriques"  
Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques conduites et rayonnées des appareils électriques d'éclairage et des appareils analogues.
- **NF EN 61000-3-2 (C 91-003-2)** : "les harmoniques"
- **NF EN 61000-3-3 (C 91-003-3)** : "les fluctuations de tension"
- **NF EN 61547 (C 71-100)** : "immunité CEM"  
Prescriptions relatives à l'immunité CEM (compatibilité électromagnétique) des

équipements pour l'éclairage à usage général.

- **NF C 12-201 :**

Règlementation concernant les établissements recevants du public (ERP)

**UTE (Union Technique de l'Electricité)**

5, rue Chantecocq  
92808 PUTEAUX Cedex  
Tél. : 01 49 07 62 00  
Fax : 01 40 93 44 08  
Minitel 36 17 UTE